

ACTIONS FO

Depuis la grève du 5 novembre, le **syndicat FO de l'EFS continue d'interpeller les élus de la république** (sénateurs, députés) **afin d'expliquer la situation injuste d'exclusion de l'EFS du Ségur**, et des conséquences pour le système transfusionnel.

Nombre d'entre eux ont interpellé le gouvernement, soit par des questions soit par courrier. **Mais à ce jour, tout comme nous, ils n'ont pas eu de réponse.**

De plus, une déclaration lors du conseil d'administration du 12 mars 2021 a permis d'interpeller autant la direction de l'EFS que les représentants de l'Etat. Malheureusement, nous n'avons pas eu de réponses sur nos revendications.



Face à la contestation des « oubliés du Ségur », le gouvernement a diligenté une mission pour déterminer les possibilités de l'extension du Ségur de la santé. Lors des différentes réunions de cette mission Laforcade, **la Fédération FO a défendu les intérêts des salariés de l'EFS afin de les y intégrer. Mais à ce jour, l'EFS reste toujours exclu.**

Le syndicat FO souhaitait s'orienter vers une unité syndicale et une grève commune à l'identique du 5 novembre mais malheureusement il en a été autrement.

Notre fédération reste toujours très mobilisée pour que le personnel de l'EFS et notre établissement soient reconnus comme un maillon indispensable du système de santé.

MEPRIS DU GOUVERNEMENT

Depuis le début du mouvement des salariés de l'EFS l'an dernier, **le gouvernement ne s'est jamais donné la peine de nous répondre.**

Ceci est MEPRISABLE !!!!

Dans le même temps, l'Etat finance la revalorisation des salaires des EHPAD dans le secteur public lucratif (comme KORIAN). Cela signifie que le personnel de ces établissements perçoit ce complément de salaire, payé par le budget de la sécurité sociale, alors que les actionnaires continuent de faire des bénéfices.

Comment le gouvernement peut financer une partie des salaires du privé et exclure le personnel d'un établissement public qui a un rôle indispensable dans le système de santé ????

Ceci est INADMISSIBLE !!!

De plus, le gouvernement a octroyé un nouveau financement de 990 millions d'euros pour le LFB, en déficit depuis des années. De nombreuses aides aux entreprises sont également versées pour les soutenir économiquement, avec la possibilité d'effacer partiellement leurs dettes !

Paradoxalement, il est demandé à l'EFS de faire des économies en réduisant les effectifs.

On marche sur la tête !!!

Pourquoi l'EFS doit-il continuer de travailler 24h/24 pour les établissements de santé, alors que le gouvernement considère notre établissement comme une usine de fabrication de produits sanguins ?

Qu'attend le gouvernement du personnel de l'EFS ?

Celui-ci est épuisé de devoir être toujours disponible pour que l'établissement fonctionne « normalement » avec des modifications de planning incessantes. De plus, les conditions de travail se sont constamment détériorées ces dernières années, notamment avec la réduction des effectifs.

Depuis des années, les salariés de l'EFS n'ont pas bénéficié d'une revalorisation de la valeur du point, ni d'une réévaluation du système de classification et des rémunérations associées assurant un réajustement des salaires au marché du travail.

Tout ceci afin d'assurer à l'EFS un équilibre de ses comptes, alors que dans le même temps les finances des autres établissements publics sont dans le rouge.

A ce jour, l'EFS est au bord du goufre avec un budget annuel intenable, nécessitant de réduire les effectifs, alors que la crise sanitaire actuelle a mis en évidence la fragilité de l'EFS pour assurer sa mission de service public.



La revalorisation des salaires devient indispensable, car l'EFS n'arrive plus à recruter, et de nombreux salariés se demandent s'ils ne vont pas quitter l'établissement pour un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail.

Face à cette situation, l'EFS n'aura peut-être pas d'autre choix que de revaloriser les salaires, même si cela risque de conduire l'établissement à être déficitaire.

Si vous souhaitez recevoir régulièrement des informations sur la situation de l'EFS, n'hésitez pas à nous contacter : contact@FO-EFS.org.

AGISSONS ENSEMBLE

Prime COVID

FO a été signataire de la prime covid qui a permis à de nombreux salariés de bénéficier de 750 euros.

Nous avons reçu la prime d'intéressement pour l'année 2020 et nous constatons que la prime a eu très peu d'impact sur cet intéressement.

Cela confirme que FO a eu raison d'avoir fait évoluer l'accord et de l'avoir signé.

FO un syndicat qui travaille
La force syndicale à l'EFS

Négociations

Accord télétravail :

A cause de désaccords importants, les négociations ont pris plus de temps que prévu. FO souhaite toujours aboutir à un accord. L'acceptation de nos revendications par la direction nous permettra d'espérer y parvenir.

Droit à la déconnexion :

Les négociations ont dû être arrêtées temporairement afin de permettre à la direction de résoudre plusieurs problèmes.

FO regrette l'arrêt de ces négociations et continue de travailler sur le respect du temps de déconnexion et de la vie privée.



www.fo-efs.org



facebook.com/fo.efs



contact@fo-efs.org